

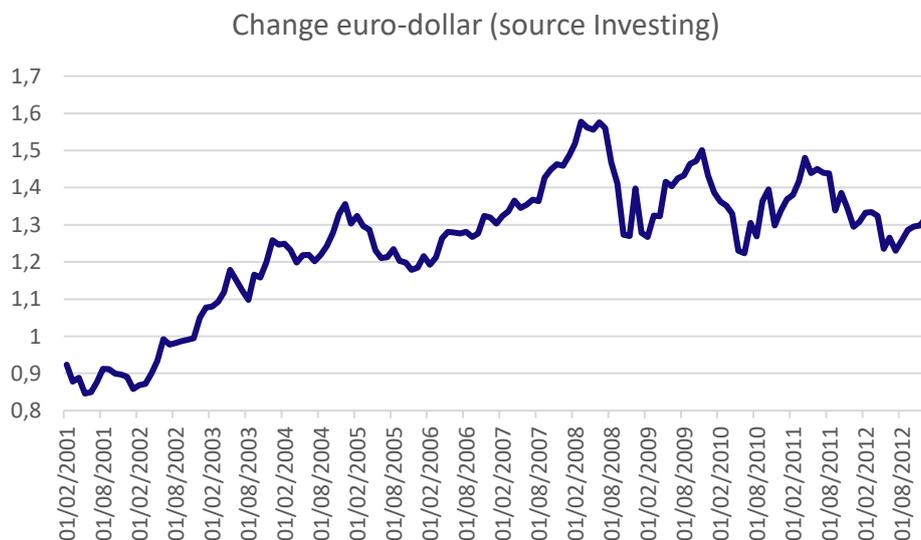
## Les exportations européennes vers les États-Unis ne devraient pas s'effondrer

### Synthèse

Une appréciation de l'euro équivaut, en termes de compétitivité-prix, à un droit de douane puisqu'elle renchérit les produits européens pour les clients américains. L'expérience de l'appréciation de l'euro au début des années 2000 montre que les exportations européennes vers les États-Unis sont résistantes à un renchérissement de leur prix. L'impact de droits de douane américains de 15 % sur les produits européens devrait être faible ; dans le cas français les secteurs des vins et spiritueux, du luxe et des cosmétiques semblent résistants à une hausse de l'euro.

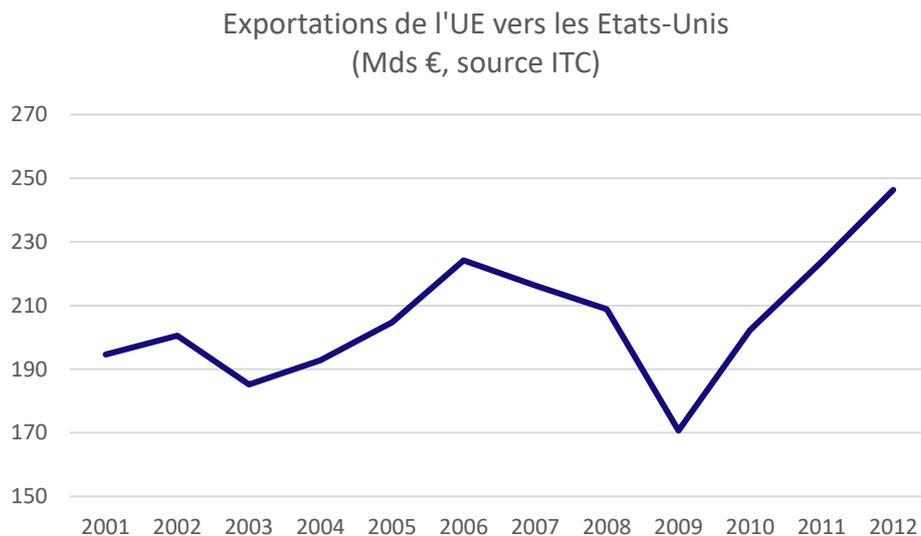
### 1. L'appréciation de l'euro a un effet similaire à un droit de douane

Entre 2001 et 2005, l'euro s'est apprécié d'environ 50 % par rapport au dollar, une évolution qui a mécaniquement renchéri le prix des produits européens aux États-Unis. Les droits de douane de 15 % imposés par le président Trump agissent d'une manière similaire sur la compétitivité-prix des produits européens sur le marché américain (mais ils n'ont pas d'effet direct sur la compétitivité des produits américains en Europe). Ainsi, en termes de compétitivité-prix sur le marché américain, l'appréciation de l'euro au début des années 2000 a eu un effet environ trois fois plus fort que les droits de douane imposés par Donald Trump.



## 2. Les exportations européennes ont résisté à l'appréciation de l'euro

Les exportations européennes vers les États-Unis ont légèrement progressé entre 2001 et 2005, malgré l'effet défavorable du taux de change. Le taux de change n'est évidemment pas le seul déterminant des exportations, la croissance poussive des États-Unis sur cette période a également pu peser sur les ventes européennes (et, entre autres, expliquer l'appréciation de l'euro). Par exemple, la crise des *subprimes* de 2008-2009 a conduit à une baisse marquée des exportations européennes du fait d'une chute de la consommation américaine. Si l'on s'en réfère à l'expérience des années 2001-2005, il est peu probable que des droits de douane de 15 % conduisent à une baisse sensible des exportations européennes vers les États-Unis.



## 3. Le luxe, le vin et les cosmétiques français sont peu pénalisés par une hausse de leur prix

Les exportations françaises vers les États-Unis ont baissé de 13 % entre 2001 et 2005, soit la période pendant laquelle l'appréciation de l'euro a pénalisé la compétitivité des produits tricolores. La baisse a cependant été plus marquée lors de la crise des *subprimes* ce qui indique que, plus que leur compétitivité-prix, c'est la vigueur de la demande aux États-Unis qui impacte les flux commerciaux. Des droits de douane de 15 % devraient donc rogner les exportations françaises d'environ 4 % si l'on se base sur une proportionnalité entre l'effet change de 2001-2005 et la situation actuelle (estimation maximale puisque l'aéronautique est exempté de droits de douane). Avec des exportations françaises vers les États-Unis de 47 milliards d'euros en 2024<sup>1</sup>, la perte ne serait que d'environ 2 milliards d'euros soit moins de 0,1 point de PIB.

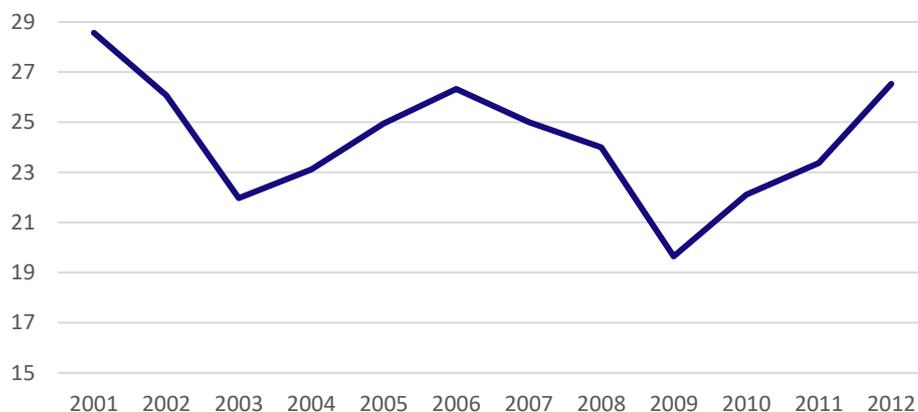
Une analyse détaillée par secteur montre que, parmi les principaux produits exportés par la France aux États-Unis, ce sont les ventes de machines<sup>2</sup> et d'aéronautique qui ont le plus souffert au début des années 2000. L'aéronautique étant exempté de droits de douane, ce secteur ne sera pas pénalisé par la guerre commerciale en cours. La maroquinerie, les vins et spiritueux ou les cosmétiques ne semblent pas avoir été pénalisés par l'appréciation de l'euro entre 2001 et 2005, probablement parce que les consommateurs de

<sup>1</sup> D'après l'ITC

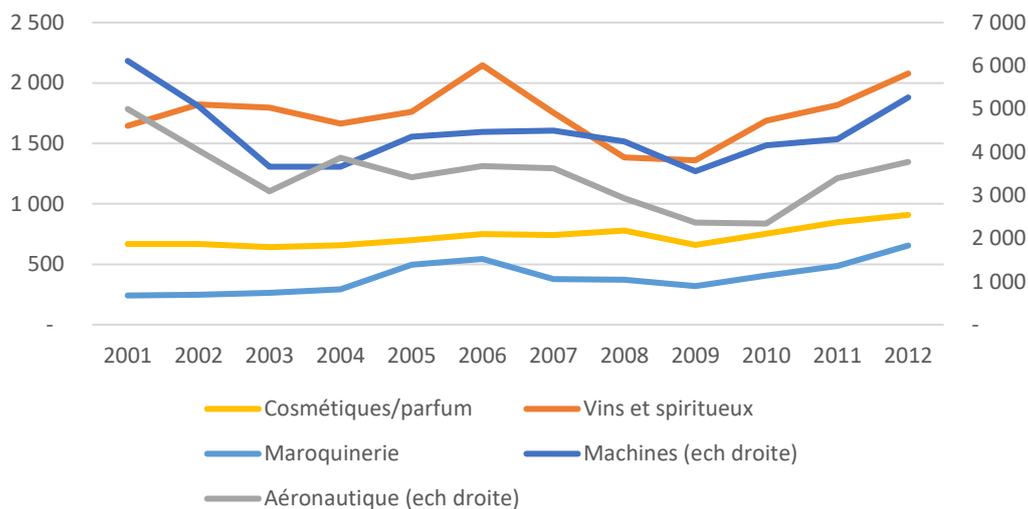
<sup>2</sup> Intitulé exact dans les données ITC: "Nuclear reactors, boilers, machinery and mechanical appliances; parts thereof"

ces produits sont peu sensibles au prix. L'expérience du début des années 2000 laisse prévoir que ce sont surtout les exportations de machines qui souffriraient des droits de douane.

Exportations de la France vers les Etats-Unis  
(Mds €, source ITC)



Exportations françaises vers les Etats-Unis par secteur  
(millions €, source ITC)



Rédigé le 2 août 2025 par Sylvain Bersinger, économiste et fondateur du cabinet Bersingéco  
[contact@bersingeco.fr](mailto:contact@bersingeco.fr)